

Programme INTERREG V A Espagne-France-Andorre POCTEFA 2014-2020

ANNEXE 3 BIS : INDICATEURS DE RÉALISATION



VERSION 3.0
APPROUVÉE AVRIL 2020

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|---|---------------|-------------------|----------------------------------|--|------------------------|
| 1 | 1 | b | 1 | CO26 Nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche sur des projets de recherche financés (INDICATEUR COMMUN) | <p>Il s'agit d'un indicateur de la liste d'indicateurs communs proposé dans le Règlement. Il mesure l'intégration du secteur privé, par le biais des entreprises, au sein des projets de recherche et, plus concrètement, l'intégration aux organismes de recherche. Cet indicateur permettra d'obtenir des résultats concernant la participation publique et privée en matière de recherche au sein de l'espace de coopération.</p> <p>Lors de sa sélection, ont été pris en compte l'indicateur de la période 2007-2013 « projets en réseaux composés par des entreprises et/ou centres technologiques » et les résultats obtenus, ainsi que les projets présentés lors du premier appel à projets de 2014-2020. Néanmoins, les estimations ont été faites sur la base des données de 2007-2013 sur les projets en réseau (ce n'était pas la même définition que l'indicateur CO26) et la réalité est que sur la base de l'expérience de la programmation actuelle, le nombre d'entreprises qui coopèrent avec des centres de recherche dans la période actuelle de 2014 à 2020 est supérieure</p> <p>Cet OT a augmenté son budget de 8,91 % sur la maquette initiale du Programme et conformément à la distribution par catégories d'intervention, il est passé d'une estimation de 34 M € à 37 M €.</p> | 0 | 85 | Nombre d'entreprises | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 1 | 1 | b | 1 | 1P1 Nombre d'organismes de recherche ayant réalisé des activités de | <p>Il est intégré de manière complémentaire à l'indicateur précédent, dans le but d'assurer la participation des organismes de recherche. Comme l'indicateur antérieur, cet OT a augmenté de 8,91 % son budget sur la maquette initiale du Programme et conformément à la distribution par catégories d'intervention, il est passé d'une estimation de 34 M e à 37 M €.</p> | 0 | 85 | Nombre d'organismes de recherche | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|--|---|---------------|-------------------|--------------------|--|------------------------|
| | | | | collaboration avec le secteur privé | <p>Nous avons pris comme base les résultats de l'indicateur précédent en prenant en compte la participation de 2 centres technologiques/de recherche en moyenne par projet et en cohérence avec le calcul précédent (50 % d'entreprises et 50% de centres technologiques/universitaires).</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, les projets programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | | | | | |
| 1 | 1 | b | 2 | 1P2 Technologies innovantes pour développer l'usage rationnel des ressources naturelles. | <p>Il s'agit d'un indicateur employé au cours de la période de programmation 2007-2013, spécifiquement centré sur les ressources en eau. Nous proposons de l'élargir aux ressources naturelles dans leur ensemble.</p> <p>Au cours de la période actuelle, on a dépassé les attentes, étant donné qu'au cours de la période antérieure, on faisait exclusivement référence aux ressources hydriques alors qu'en 2014-2020 on a étendu l'analyse aux ressources naturelles. C'est la raison pour laquelle la quantification de l'indicateur est supérieure. Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, les projets programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date. Cet OT a accru son budget de 8,91 %.</p> | 0 | 14 | Nombre d'outils | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 1 | 1 | b | 2 | 1P3 Services développés de gestion efficace des | <p>Pour le choisir, nous avons pris en compte l'indicateur de la période 2007-2013 « Nombre de projets de coopération développant des services de gestion des déchets ». Il a été proposé de l'étendre à la gestion des ressources dans leur ensemble. Finalement, avec</p> | 0 | 45 | Nombre de services | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|--|---------------|-------------------|----------------------|--|------------------------|
| | | | | ressources naturelles | l'augmentation de cet OT de 8,91 % et l'extension à la gestion des ressources dans son ensemble, et sur la base de l'expérience de la programmation des trois appels à projet, on propose une valeur objective pour 2023 de 5, comme valeur possible à atteindre par une partie du Programme. Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date. | | | | d'avancement des projets | |
| 1 | 3 | b | 3 | CO01 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien (INDICATEUR COMMUN) | Cet indicateur sera calculé en cumulant les deux suivants : « nombre d'entreprise bénéficiant d'un soutien non financier » et « nombre d'entreprises bénéficiant de subventions ». | 0 | 515 | Nombre d'entreprises | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 1 | 3 | b | 3 | CO04 Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier (INDICATEUR COMMUN) | Il s'agit d'un indicateur commun du Règlement CTE. Pour calculer les valeurs cibles, nous avons réalisé les estimations à partir de l'indicateur de la période 2007-2013 intitulé « organismes privés participant en tant que partenaires au sein du PO ». Au cours de la période 2007-2013, 500 organismes privés ont bénéficié des actions mis en œuvre dans le cadre des opérations programmées. Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux | 0 | 500 | Nombre d'entreprises | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|---|---------------|-------------------|-------------------------------|--|------------------------|
| | | | | | programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir reçu les indicateurs à cette date. | | | | | |
| 1 | 1 | b | 1 | CO02 Nombre d'entreprises bénéficiant de subventions (INDICATEUR COMMUN) | <p>Il s'agit du nombre d'entreprises bénéficiant du soutien dans le cadre d'un projet de développement international.</p> <p>Le programme 2014-2020 prend comme référence le concept d'entreprise le plus large de l'Annexe I du Règlement (UE) n° 651/2014</p> | 0 | 15 | Nombre d'entreprises | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 1 | 3 | b. | 3 | 1P5 Nombre d'activités à caractère transfrontalier réalisées par des PME promouvant l'internationalisation | <p>La période 2007-2013 ne mesurait pas directement l'internationalisation. Néanmoins, en prenant comme référence les résultats de l'indicateur « Organismes publics et privés participant à des projets de coopération entrepreneuriale », dont la valeur atteinte est de 431, nous avons estimé que 75 % correspondraient à des organismes privés. Sur ces dernières, environ 30% pourraient être des PME. Et, sur ces dernières, 10% auraient participé à des initiatives d'internationalisation. Avec une participation de 1-2 PME par projet en moyenne, l'objectif à atteindre serait de 10. Cependant, la participation dans certains projets au cours de la période actuelle est de 2 PME ou plus, avec le concept d'entreprise plus large tiré de l'Annexe I du Règlement (UE) n° 651/2014 (et non de l'estimation initiale de 1 à 2 PME par projet qui correspondrait à 2007-2013)</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire conformément à la trajectoire financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, les projets programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 14 | Nombre d'activités conjointes | Rapports d'avancement | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|--|---------------|-------------------|------------------|--|------------------------|
| 2 | 5 | A | 4 | 2P2 Nombre d'actions d'observation et d'études réalisées | <p>Nous sommes partis de la base de ce qui a été réalisé dans le cadre de la période 2007-2013 afin de fixer la valeur cible. 6 études ont été réalisées sur les thématiques suivantes : climat, flore vasculaire, forêts pyrénéennes et écosystèmes forestiers, risques naturels, ressources hydriques. On constate néanmoins que la valeur de base utilisée comme référence pour 2007-2013 est erronée, étant donné que pendant la période antérieure il n'y avait pas d'axe spécifique de changement climatique. Le manque de données de départ sur lesquelles élaborer une méthodologie de calcul s'est inspirée de projets de protection de l'environnement et non pas d'études d'adaptation au changement climatique. Si l'on considère la grande variété de cadres de travail et l'étude du changement climatique (observation de l'évolution et des changements de températures, changements de la flore, de la faune, l'évolution des tourbières et des lacs de haute montagne, l'étude des changements des eaux superficielles et souterraines, les changements dans les bois, les changements socio-économiques du territoire) qui n'ont pas été pris en compte pour le calcul de l'indicateur pendant la période antérieure car il n'y avait pas de projets de cette nature, l'objectif prévu augmente pour atteindre 15 actions d'observation et d'études sur l'adaptation au changement climatique.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 15 | Nombre d'actions | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|--|---|----|----------------------|--|----------|
| 2 | 5 | a | 4 | <p>2P3 Nombre de stratégies transfrontalières d'adaptation au changement climatique mises en œuvre</p> | <p>Nous avons établi un total de 8 stratégies transfrontalières pour 2023, de la manière suivante : 2 stratégies pour la zone littorale, 2 pour les zones urbaines, 2 pour les zones de montagne et 2 pour les zones rurales.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 8 | Nombre de stratégies | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 2 | 5 | a | 4 | <p>2P4 Nombre de mesures d'adaptation soutenues</p> | <p>Les stratégies développées devront inclure des plans d'action ou des mesures d'adaptation au changement climatique. Nous prévoyons que chaque plan d'action établisse 4 mesures concrètes d'adaptation au moins, soit un total de 32 mesures.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 32 | Nombre de mesures | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| | 5 | a | 4 | | | | | | Traitement de l'information par le Secrétariat | |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|--|---------------------|--|----------|
| 2 | | | | <p>2P1 Population éligible sensibilisée concernant les effets du changement climatique</p> | <p>L'indicateur mesure le nombre de personnes sensibilisées par le Programme concernant les effets du changement climatique.</p> <p>La valeur cible a été calculée sur la base de 30% de la population éligible, ce qui équivaut à 2 400 000 personnes alors que la valeur intermédiaire atteint 292 800 personnes. Étant donné la portée au niveau macro des stratégies et des mesures d'adaptation prévues, les valeurs sont ajustées à la capacité effective d'influence du Programme à travers les projets programmés.</p> <p>La valeur intermédiaire a été fixée en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentant 12,2% du total du Programme. En prenant en compte la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 5 400 000 personnes (30% de la population éligible) | Nombre de personnes | Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets/Données des porteurs de projets | Annuelle |
| 2 | 5 | b | 5 | <p>2P5 Personnes bénéficiant des mesures de protection contre les risques naturels mises en œuvre</p> | <p>Cet indicateur est le seul de la PI 5b et il a une dotation de 17,8 M €. Cependant, un calcul était erroné dans la version 2 du Programme, qui a été estimé à 3,6 M € de FEDER (20 % de la dotation de la PI). Néanmoins, tous les projets inscrits dans la PI 5b doivent contribuer au moins à un indicateur du Programme, et dans ce cas il existe uniquement l'indicateur 2P5.) On constate que la valeur de base utilisée pour la référence de 2007-2013 a été insuffisante, étant donné que pour la période antérieure, il n'y avait pas d'axe spécifique pour le changement climatique et la prévention de risques et il y avait seulement 2 projets de transport comme référence ; c'est la raison pour laquelle le manque de données a rendu le calcul des objectifs de cet indicateur plus difficile. De plus, cet indicateur est le résultat de la fusion de deux indicateurs du Règlement 1299/2013 (Population qui bénéficie de risques d'inondations et d'incendies) qui couvre deux risques naturels. Avec</p> | 0 | 2 154 000 personnes (13,5 % de la population de l'espace éligible) | Nombre de personnes | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|
| | | | | <p>l'expérience de la programmation pour la période actuelle 2014-2020, on constate que les mesures mises en place pour protéger la population dans les Pyrénées sont multirisques, et comprennent d'autres risques naturels en plus des inondations et des incendies, tels que les avalanches, les chutes de roches, les glissements de terrain et les séismes, et que la portée financière des projets qui contribuent à cet indicateur a augmenté de manière significative. Sur la base de la programmation de projets, le nombre de personnes qui pourrait bénéficier de ces mesures de protection atteindrait un total de 2 154 555, résultant en 13,5 % de la population éligible du POCTEFA (et tenant compte du fait que l'on n'ajoute pas la population lorsqu'il y a des projets qui se chevauchent dans un même territoire et qui couvrent un même risque, comme l'indique la définition de cet indicateur). .</p> | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|--|--|--|--|

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence mesure |
|----|----|----|----|--|---|---------------|-------------------|---------------------------------|--|------------------|
| 3 | 6 | c | 6 | 3P1 Nombre de sites qui bénéficient du soutien du Programme à travers la mise en œuvre d'actions matérielles et immatérielles | <p>Nous voulons mesurer les espaces remarquables POCTEFA du patrimoine naturel et culturel qui ont été soutenus par le Programme, et qui s'inscrivent dans un processus de gestion durable et de réduction de l'impact des activités humaines.</p> <p>Conformément à la répartition réalisée dans les catégories d'intervention du Programme (annexe II), cet indicateur atteignait initialement 18,67 M € de FEDER pour atteindre 22,3 M €.</p> <p>L'analyse des projets analogues programmés en 2007-2013 reflète un coût moyen de 900 000 € par projet, pour 21 projets x 4 espaces en moyenne par projet, c'est-à-dire, 84. Dans la méthodologie initiale, on estime à 84 les espaces pour 18,67 M € (ce qui suppose 222 261 € par espace), avec une estimation de 21 projets et une moyenne de 4 espaces par projet. Cependant, sur la base de l'expérience de la programmation actuelle pour 2014-2020, il y a moins de projets (16) avec un coût moyen des projets de 1 393 000 €, et une moyenne de 5 espaces par projet.. Étant donné que la portée augmente à 22,3 M €, et que la moyenne est de 5 espaces par projet, le budget estimé par espace est de 275 300 euros et l'indicateur passerait d'une valeur de 84 à 80.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 80 | Nombre d'espaces | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 3 | 6 | c | 6 | 3P2 Nombre de produits culturels et/ou touristiques transfrontaliers créés | <p>Nous voulons mesurer le nombre de produits touristiques développés par les bénéficiaires du POCTEFA.</p> <p>Pour la période actuelle 2014-2020, le FEDER estimé pour la PI 6c était de 25 M € de FEDER. Cependant, on a programmé 30,5 M € de FEDER. Pour le calcul de cet indicateur, on a utilisé des données de 2007-2013 : 125</p> | 0 | 79 | Nombre de produits touristiques | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence mesure |
|----|----|----|----|---|--|---------------|-------------------|---------------------------|--|------------------|
| | | | | | <p>produits touristiques nouveaux ou améliorés comptabilisés et 35 M € de FEDER, ce qui donnait une estimation de 280 000 € par produit touristique. La méthodologie initiale a prévu, en se basant sur les données de 2007-2013, que les projets qui contribueraient à cet indicateur pourraient représenter 75 % des 25 M € de FEDER (c'est-à-dire 18,7 M € de FEDER). Si l'on applique la même méthodologie aux valeurs de programmation, c'est-à-dire si on calcule 75 % de 30,5 M € de FEDER, nous avons une portée de 22,8 M € de FEDER. Sur la base de la programmation actuelle, le coût unitaire par produit touristique, pour lequel on prévoit une contribution à cet indicateur, 79 produits culturels et/ou touristiques créés.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | | | | | |
| 3 | 6 | d | 7 | 3P3 Outils et modèles développés pour le suivi et l'amélioration de la qualité écologique des espaces du POCTEFA | <p>Nous voulons mesurer le nombre d'outils et modèles développés par les bénéficiaires du POCTEFA pour améliorer le suivi des espèces ou de la qualité écologiques des espaces. En accord avec la distribution réalisée dans les catégories d'intervention du Programme, on prévoyait pour cet indicateur une portée d'environ 23,15 M d'euros de FEDER. Cependant, la portée est de 15,3 M €. Cet OT6 a réduit son budget de 3,86 %.</p> <p>La portée initiale du FEDER était de moins de 23,15 M €. Cependant, elle a diminué pour passer à 15,3 M € de FEDER. Néanmoins, l'indicateur a augmenté du fait que dans l'estimation initiale il y a eu une approche erronée : la quantification des outils a été posée comme étant proportionnelle au nombre de projets de 2007-2013 (un projet = un outil ou modèle),</p> | 0 | 25 | Nombre d'outils / modèles | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence mesure |
|----|----|----|----|--|---|---------------|-------------------|-------------------|-----------------------------------|------------------|
| | | | | | <p>cependant pendant la période actuelle on a mis en évidence le fait que les projets mettent en œuvre plusieurs outils ou modèles par projet en étudiant à l'occasion plusieurs espèces (et non pas un outil comme cela a eu lieu au cours de la période antérieure). En 2007-2013, la valeur moyenne des projets qui ont mis en place des outils était de 1,15 M € de FEDER (estimation pour une portée de 23,15 M €/1,15 M € = 20 projets = 20 outils). Cette valeur moyenne par projet est très semblable à celle des projets de 2014-2020 (1,17 M €), cependant, on n'a pas la correspondance de 1 projet/1 outil parce que la moyenne est de 1,9 outils par projet. Par conséquent, pour une programmation de 15,3 M € de FEDER et 13 projets, la contribution attendue pour cet indicateur est de 25 outils.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | | | | | |
| 3 | 6 | d | 7 | 3P4 Habitats bénéficiant d'un soutien en vue d'atteindre un meilleur état de conservation | <p>Initialement, il y avait une prévision de portée de 15,5 M € de FEDER des projets qui contribuent à cet indicateur ; cependant, cette portée a diminué à 6,4 M € de FEDER. Ainsi, la valeur de cet indicateur a été recalculée à la baisse. Dans l'analyse initiale des projets de 2007-2013 avec des critères liés à cet indicateur, on obtenait un coût moyen par projet de 1,1 M € de FEDER (15,5 M €) et on attendait 14 projets avec 4 habitats naturels par projet (14 projets x 4 habitats). Cependant, sur la base de l'expérience de la programmation actuelle, on attend moins de projets et avec une dotation inférieure de FEDER chacun conformément aux projets de 2007-2013. Pour résumer : la prévision est 7 projets avec un budget de 0,91 M € de FEDER (6,4 M € de FEDER) et avec une contribution moyenne de l'indicateur entre 4 y 5 habitats par projet.</p> | 0 | 32 | Nombre d'habitats | Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence mesure |
|----|----|----|----|------------|--|---------------|-------------------|-----------------|------------------------|------------------|
| | | | | | Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date. | | | | | |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|--|---------------|-------------------|---------------------------------|--|------------------------|
| 4 | 7 | c | 8 | 4P1 Offre de transports transfrontaliers nouveaux ou améliorés respectueux de l'environnement | <p>Possibilités de transport transfrontalier nouveau ou amélioré : nouveaux services de réservation, nouveaux horaires, offres combinées...</p> <p>On prévoit une portée sur environ 8 M € de FEDER, c'est-à-dire, 32 % de l'axe 4 et de la PI 7c. Cette portée est maintenue, même si on a réduit la dotation financière pour cette PI 7c (OT7) de 10,57 %. Nous prévoyons 2 nouvelles offres de transport par sous-zone POCTEFA.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 6 | Nombre de services de transport | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 4 | 7 | c | 8 | 4P2 Études de transport durable pour la réalisation d'investissements durant la période de programmation | <p>Cet indicateur mesure l'effort du Programme pour la réalisation des études nécessaires afin de pouvoir mettre en œuvre un programme d'investissements ferroviaires sur le massif pyrénéen. Ces investissements correspondent à des systèmes ferroviaires de transport</p> <p>La valeur cible correspondra à la prévision d'études nécessaires avant la mise en œuvre de travaux. Ces études peuvent être éligibles dans le cadre du Programme. Cet OT a diminué son budget de 10,57 % et par là même la quantification finale proposée est de 6 études.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 6 | Nombre d'études | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|--|--|---------------|-------------------|-----------------|--|------------------------|
| 4 | 7 | c | 8 | 4P3 Itinéraires cyclables réalisés ou améliorés | <p>Cet indicateur mesure l'effort réalisé par le Programme concernant les actions prévues en matière de transport durable et respectueux de l'environnement. Plus précisément, il vient mesurer l'effort réalisé concernant les liaisons transfrontalières à travers le développement des pistes/itinéraires cyclables et des mobilités douces. Parmi les actions prévues, sont prises en compte tant l'amélioration comme la construction de pistes cyclables ayant un effet réel et transférable à d'autres territoires de coopération. (par exemple, à travers l'emploi de matériels ou techniques innovantes ou plus respectueuses de l'environnement).</p> <p>Pendant la période de programmation 2007-2013 on a mis en place des projets qui comprenaient le type d'actions que l'indicateur souhaite mesurer. Sur la base de l'expérience antérieure acquise en termes de coûts associés aux interventions sur ce type d'opérations, le coût unitaire d'itinéraire de piste cyclable nouvelle ou améliorée a été évalué à 141 176,47€ alors qu'actuellement, le coût unitaire est évalué à 94 218,78 €, pour les différences dans les caractéristiques des itinéraires.. C'est la raison pour laquelle on propose une augmentation de cet indicateur de nombre de km : il est vrai que le budget de cet OT diminue, mais lorsque le coût unitaire baisse, le nombre de km prévus augmente à 153.</p> <p>De plus, si dans cet axe 4 OT7 il y a une diminution financière de 10,57 %, on doit dire que conformément à la distribution réalisée dans les catégories d'intervention, une portée de 12 M€ était déjà prévue initialement et finalement elle est de 14,5 M€.</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la</p> | 0 | 153 | Nombre de km | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|------------|--|---------------|-------------------|-----------------|------------------------|------------------------|
| | | | | | maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date. | | | | | |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|------|----|---|--|---------------|-------------------|--------------------------|--|------------------------|
| 5 | 8 | 8CTE | 9 | 5P1 Nombre de collaborations transfrontalières pour améliorer l'accès à l'emploi | <p>Capacité des acteurs clés à se mobiliser et à travailler ensemble afin d'échanger leurs expériences concernant l'emploi et les opportunités d'embauche.</p> <p>On prévoyait initialement 2 collaborations effectives pour chaque sous-zone POCTEFA. Il n'est pas possible d'établir un lien direct entre les indicateurs de la période 2007-2013. L'indicateur « actions favorisant les opportunités d'emploi au sein de l'espace transfrontalier » mesurait les produits réalisés au sein des projets eux-mêmes. L'indicateur actuel vise à mesurer les accords, les collaborations effectives et structurantes et, par conséquent, sa valeur ne peut pas être élevée.</p> <p>Cette augmentation s'explique en premier lieu par l'augmentation du budget assigné à cette PI qui augmente de 13,93 %. En ce qui concerne l'erreur méthodologique : on prévoit 4 collaborations efficaces pour chaque sous-zone du POCTEFA (zone centre, est, ouest) et une zone qui comprendrait l'ensemble de l'espace ou transversale.</p> <p>Cependant, lorsqu'on a fait le calcul initial de l'indicateur on n'a pas pu établir de relation directe avec les indicateurs de la période antérieure 2007/2013. En ce moment, on a établi un objectif peu ambitieux de 2 collaborations par sous-zone et on n'a pas tenu compte de la présence de projets avec un cadre territorial transversal : c'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'accroître cet indicateur pour qu'il inclue la réalité du territoire POCTEFA avec ses zones (3 zones Centre, Est, Ouest et 1 zone transversale)</p> <p>Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2 % du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date.</p> | 0 | 16 | Nombre de collaborations | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|------|----|--|---|---------------|-------------------|------------------------------------|--|------------------------|
| 5 | 8 | 8CTE | 9 | 5P2 Nombre de dispositifs conjoints pour l'éducation et la formation visant à promouvoir l'emploi des jeunes, les opportunités éducatives ainsi que l'enseignement supérieur et la formation professionnelle à travers les frontières | La portée des projets qui contribuent à cet indicateur du Programme est passée de 7,5 M€ à 10,1 M€* de FEDER. Pour le calcul de l'indicateur, on a pris comme référence les données de 2007-2013 en considérant que les actions de coopération dans le champ de la formation pouvaient atteindre 7,5 M€ de FEDER. On est parti du nombre de projets qui ont contribué à ce type d'actions dans la période antérieure et le coût unitaire a été évalué à 750 000€ par action de formation. De plus, on a estimé qu'en 2014-2020 il pouvait y avoir 54 projets qui contribueraient aux actions de formation. Cependant, on a opté pour prendre en compte des projets plus structurants et le Programme a proposé comme objectif 10 dispositifs conjoints pour l'éducation ou la formation. Sur la base de l'expérience de la programmation de la période actuelle, 2014-2020, on a observé que la typologie des projets présentés et leur coût diffèrent des prévisions initiales parce qu'ils incluent des dispositifs de formation d'une durée moindre (ce qui permet de réduire leur coût et d'augmenter le nombre de dispositifs). Si l'on tient compte du fait que la portée des projets qui contribuent à cet indicateur du Programme augmente à 10,1 M€ de FEDER, le coût unitaire moyen d'une action de formation est de 389 964€. C'est la raison pour laquelle la portée de l'indicateur proposé augmente à 26. Nous avons fixé la valeur intermédiaire en fonction de la maquette financière du Programme ; les annualités 2014-2015 représentent 12,2% du total du Programme. Compte tenu de la durée moyenne des projets, ceux programmés en 2015 devraient être achevés pour la période 2017-2018. Nous devrions donc avoir obtenu les données de ces indicateurs à cette date. | 0 | 26 | Nombre d'actions de formation | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |
| 5 | 9 | a | 10 | 5P4 Population éligible couverte par | Objectif : nous souhaitons mesurer l'amélioration au niveau de l'accès aux services de santé. Indicateur non mesuré au cours de la période 2007-2013, puisqu'il s'agit d'un Indicateur commun du | 0 | 682 760 | Pourcentage de population éligible | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|------------------------|---|---------------|-------------------|-----------------|-----------------------------------|------------------------|
| | | | | des services améliorés | <p>Règlement de la période 2014-2020.</p> <p><u>Méthodologie de calcul :</u> Il s'agit d'un indicateur difficile à quantifier car nous ne connaissons pas le nombre de services de santé qui seront améliorés durant cette période de programmation. Nous avons donc pris comme référence les projets de l'Axe 3 de la période 2007-2013, liés à la PI 9a de ce nouveau programme, liés à l'amélioration des services de santé transfrontaliers. Nous sommes partis de 2 postulats: 1°. Les données fournies dans le Rapport annuel 2013 de la période 2007-2013: total approximatif de l'enveloppe FEDER de ces projets (sur 18,6 M €) et le nombre d'habitants ayant bénéficié de ces services (environ 180 000 hab.). 2°. Nous avons repris les données du montant total de l'enveloppe FEDER pour la PI 9a (14,2 M €) et de la population totale POCTEFA 2014-2020 selon le diagnostic réalisé (16,3 M d'hab.). À partir de ces données, nous avons calculé le nombre d'éventuels bénéficiaires des services de santé, en prenant en compte le FEDER de la PI 9a. Les résultats obtenus indiquent que la population couverte sera d'environ 1% du total de la population de l'espace POCTEFA 2014-2020.</p> <p>Cet OT9 a connu une diminution de 2,85 % et il y a eu une diminution de la portée de l'indicateur en conséquence. De plus, conformément à la distribution réalisée dans les catégories d'intervention du Programme, on prévoyait une portée d'environ 8 M € de FEDER. Finalement, on prévoit une portée d'environ 7,7 M €.</p> <p>Cette méthodologie nous a permis de prendre en compte le budget programmé de la priorité d'investissement, la population composant l'espace POCTEFA, les résultats de la période précédente et nous nous sommes projetés dans le futur.</p> | | | couverte | Rapports d'avancement des projets | |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|---|--|---------------|-------------------|------------------|--|------------------------|
| 5 | 9 | a. | 10 | 5P3 Actions de diffusion, de promotion, d'information et de sensibilisation qui mettent en valeur les prestations sociales, culturelle et de loisirs entre les espaces situés des deux côtés de la frontière | <p>Indicateur lié à l'Action « <i>Actions visant la diffusion, la promotion, l'information et la sensibilisation concernant les prestations sociales, de loisirs et culturels du territoire transfrontalier</i> ».</p> <p>Indicateur moyen durant la période 2007-2013 : assimilé à l'indicateur 3.3 de la période 2007-2013.</p> <p><u>Methodologie initiale de calcul pour Événement marquant 2023 :</u></p> <p>1°. Données de départ : 7 projets programmés au cours de la période 2007-2013 liés à la PI 9a, qui représentent 13,20 % (20,8 M €) du total de l'enveloppe FEDER pour la période 2007-2013 (information fournie par le STC).</p> <p>2°. Pour la période 2014-2020, la PI 9a dispose d'une enveloppe FEDER de 14,2 M € (7,52 % du budget FEDER TOTAL).</p> <p>3°. À partir du 1° et du 2°, nous estimons que pour la période 2014-2020 un total de 5 projets sera programmé au sein de la PI 9a (donnée prévue calculée à partir des données précédentes).</p> <p>4°. Nous prenons 3 données du Rapport annuel 2013 de la période 2007-2013 : la valeur cible de l'indicateur (60), la valeur réalisée de l'indicateur en 2013 (285), et le nombre de projets réalisés au cours de cette période liés à la PI9a (7).</p> <p>5°. Nous avons fixé 3 scénarii. Pessimiste : avec les 5 projets prévus pour cette période, nous n'atteindrons que la valeur cible fixée en 2007 pour les 7 projets (60) et, à partir de là, nous calculerons de manière proportionnelle l'indicateur pour les 5 projets de la période 2014-2020 (41). Modéré : avec les 5 projets prévus pour cette période, nous atteindrons la moitié de la valeur atteinte en 2013 pour les 7 projets (285/2) et, à partir de là, nous calculerons de manière proportionnelle l'indicateur pour les 5 projets de la période 2014-2020 (97). Optimiste : avec les 5 projets prévus pour cette période, nous atteindrons la même valeur atteinte en 2013 pour les 7 projets (285) et, à partir de là, nous calculerons de manière proportionnelle l'indicateur pour les 5 projets de la période 2014-2020 (194).</p> <p>6°. Par prudence, l'équipe de consultants considère que la valeur cible de cette période 2014-2020 doit être celle correspondant au scénario Modéré : 97.</p> <p>Methodologie de calcul révisée pour l'événement marquant</p> | 0 | 165 | Nombre d'actions | Traitement de l'information par le Secrétariat Conjoint à partir des Rapports d'avancement des projets | Annuelle |

| AP | OT | PI | OS | Indicateur | Remarques | Ligne de base | Valeur Cible 2023 | Unité de mesure | Source de vérification | Fréquence du reporting |
|----|----|----|----|------------|--|---------------|-------------------|-----------------|------------------------|------------------------|
| | | | | | <p>2023 :</p> <p>La méthodologie de calcul pour l'événement marquant 2023 était basée sur les données de 2007-2013 avec 3 scénarios (pessimiste, modéré et optimiste) parmi lesquels le scénario modéré a été choisi. En 2007-2013 : 7 projets programmés représentant 13,20% (20,8 M €) du total du FEDER programmé pour la période 2007-2013. Pour 2014-2020, on a programmé pour l'IP 9a un montant FEDER de 14,2 M € (7,52% du budget FEDER total). À partir de là, il a été estimé qu'un total de 5 projets seraient programmés dans la PI 9a (données attendues calculées à partir des données précédentes). Du rapport annuel 2013 pour la période 2007-2013, 3 données ont été établies : la valeur objective de l'indicateur (60), la valeur réalisée de l'indicateur en 2013 (285) et le nombre de projets réalisés au cours de cette période liés à la PI9a (7). 3 scénarios ont été définis. Pessimiste: avec les 5 projets prévus pour cette période, seule la valeur cible fixée en 2007 pour les 7 projets (60) sera atteinte et l'indicateur des 5 projets 2014-2020 (41) est calculé proportionnellement. Modéré: avec les 5 projets prévus pour cette période, la moitié de la valeur atteinte en 2013 pour les 7 projets (285/2) sera atteinte et à partir de là l'indicateur pour les 5 projets de 2014-2020 (97) est calculé proportionnellement. Optimiste: avec les 5 projets prévus pour cette période, la même valeur atteinte en 2013 sera atteinte pour les 7 projets (285) et à partir de là l'indicateur pour les 5 projets de 2014-2020 (194) est calculé proportionnellement. Par prudence, un scénario modéré a été retenu: 97. Au cours de la période actuelle 2014-2020, le programme a connu une très forte demande de propositions incluant la diffusion, la promotion et la sensibilisation. Pour cette raison, après l'analyse des projets présentés et de leurs estimations, il est considéré que l'objectif attendu devrait passer à 165 car la réalité est plus proche du scénario optimiste de la méthodologie présentée.</p> | | | | | |